



**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2014-487**

**Séance publique du**

**16 décembre 2014**

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI  
Maire d'Aix-en-Provence Président de la  
Communauté du Pays d'Aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : A013-211300017-20141216-55208-DE-1-1_0
Date de signature : 17/12/2014
Date de réception : mercredi 17 décembre 2014
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE ✓ LÉGALITÉ ✓

**OBJET : VIE CULTURELLE- ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS - EXERCICE 2015**

Le 16 décembre 2014 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 10/12/2014, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Christine BERNARD, Madame Odile BONTHOUX, Madame Patricia BORRICAND, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noëlle CICCOLINI-JOUFFRET, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Catherine ROUVIER, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Madame Charlotte DE BUSSCHERE à Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Gerard DELOCHE à Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Sophie JOISSAINS à Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Monsieur Claude MAINA à Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL à Monsieur Jules SUSINI.

**Excusés sans pouvoir :**

Monsieur Jacques AGOPIAN.  
Secrétaire : Sylvain DIJON

Madame Patricia BORRICAND donne lecture du rapport ci-joint.



07.04

**Aix en Provence**  
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE  
Direction Générale des Services  
Direction de la Culture

RAPPORT POUR  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 16 DÉCEMBRE 2014

**Nomenclature : 7.5**  
Subventions

-----

**RAPPORTEUR** : Madame Patricia BORRICAND

**Politique Publique : 07-DEVELOPPEMENT CULTUREL ET ARTISTIQUE**

**OBJET** : VIE CULTURELLE- ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS - EXERCICE 2015- Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Les associations culturelles opérant sur le territoire aixois offrent une programmation de qualité dans le domaine de l'art vivant, que ce soit la musique, le théâtre ou la danse, mais également dans les arts numériques et visuels. La fréquentation du public pour les différentes manifestations proposées est toujours en progression.

Les acteurs du spectacle vivant proposent au public du territoire de la Commune des réalisations artistiques contemporaines exigeantes qui fidélisent les spectateurs amateurs de ce domaine culturel et qui attirent les curieux prompts à la découverte. On note que la participation de l'ensemble des acteurs des arts vivants à des manifestations phares de la Ville, comme « C'est Sud » ou « Mômaix » contribue à une plus grande lisibilité des œuvres, générant ainsi l'engouement des publics. De même l'intervention de ces acteurs dans le domaine scolaire par les dispositifs « Education Artistique et Culturelle » (EAC), ou « POIVRE », contribue au développement et à la connaissance de ces domaines artistiques, permettant ainsi l'accessibilité de tous à l'offre culturelle.

De manière générale, ces activités s'inscrivent dans le cadre de la politique culturelle que souhaite conduire la ville d'Aix-en-Provence sur l'ensemble du territoire afin de soutenir la création et la diffusion artistiques grâce à des actions accessibles au plus grand nombre.

Je vous propose donc aujourd'hui d'allouer aux associations conventionnées, au titre du budget 2015, les acomptes prévues dans la convention. Leur montant figure dans les tableaux en annexe.

Ces propositions ont été validées le 03 novembre 2014.

Aussi je vous demande, mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ATTRIBUER** aux associations dont la liste figure dans le tableau 1 ci-joint les acomptes des subventions comme mentionné pour un montant total de **149 900€** ;
- **DIRE** que cette dépense sera imputée au budget de la Ville 9233 – 6574 – 1860 qui présente les disponibilités suffisantes ;
- **ATTRIBUER** à l'association du «Ballet Preljocaj» l'acompte à la subvention de fonctionnement pour un montant de **162 500 euros** comme mentionné dans le tableau 2, ci-joint ;
- **DIRE** que cette dépense sera imputée au budget de la Ville 92311 – 6574 – 1774 qui présente les disponibilités suffisantes ;
- **ATTRIBUER** à l'association «Anonymal» une subvention de fonctionnement comme mentionné dans le tableau 3 ci-joint, pour un montant de **5 000 euros** ;
- **DIRE** que cette dépense sera imputée au budget de la Ville 9233 – 6574 – 1860 qui présente les disponibilités suffisantes.

Présents et représentés	: 54
Présents	: 49
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 54
Pour	: 54
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

Le conseiller municipal délégué,  
Gérard DELOCHE



Compte-rendu de la délibération affiché le : 17/12/2014  
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

## Acomptes exercice 2015

tableau 1

<b>n° tiers</b>	<b>association</b> (convention 2013/2015) (fonctionnement)	<b>dotation 2014</b> (en euros)	<b>montant de base 2013/2015</b> (en euros)	<b>proposition 2015</b> (en euros)
60789	Fragments	6 000	6 000	<b>4 800</b>
9317	Harmonie Municipale	10 000	10 000	<b>8 000</b>
	Harmonie Municipale (exceptionnelle)	3 400	0	<b>0</b>
50046	CIACU	10 000	10 000	<b>8 000</b>
44777	Sennaga' compagnie	6 000	6 000	<b>4 800</b>
27628	La Variante	10 000	10 000	<b>8 000</b>
28175	Trafics d'arts	6 000	6 000	<b>4 800</b>
43465	Théâtre Ainsi de Suite	30 000	15 000	<b>12 000</b>
	Théâtre Ainsi de Suite (équipement)	20 000	0	<b>0</b>
20644	Ecole de Musique du Pays d'Aix	108 000	90 000	<b>45 000</b>
69602	Seconde Nature	109 000	109 000	<b>54 500</b>
	Seconde Nature (exceptionnelle)	19 000	0	<b>0</b>
	<b>total</b>	<b>337 400</b>	<b>262 000</b>	<b>149 900</b>

tableau 2

<b>n° tiers</b>	<b>association</b> (convention 2013/2015) (fonctionnement)	<b>dotation 2014</b> (en euros)	<b>montant de base 2013/2015</b> (en euros)	<b>proposition 2015</b> (en euros)
37416	Ballet Preljocaj	325 000	325 000	<b>162 500</b>

tableau 3

<b>n° tiers</b>	<b>association</b> (fonctionnement)	<b>dotation 2013</b> (en euros)	<b>dotation 2014</b> (en euros)	<b>proposition 2015</b> (en euros)
48190	Anonymal	20 000	10 000	<b>5 000</b>